



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

agriculteurs

Question au Gouvernement n° 4395

Texte de la question

MESURES EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE

M. le président. La parole est à Mme Gisèle Biémouret, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

Mme Gisèle Biémouret. Monsieur le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, vendredi dernier, vous avez effectué un point d'étape sur la mise en œuvre de différents dispositifs de soutien en faveur des agriculteurs. Vous avez pu ainsi rappeler l'ensemble des moyens déployés afin non seulement de soutenir l'élevage, de conforter l'accompagnement social, mais aussi de revenir sur l'état d'avancement des paiements de la politique agricole commune – PAC. (*« Allô, allô ! » sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

Ces propos apportent des éléments de réponse clairs aux inquiétudes exprimées par les agriculteurs de tous les secteurs, dans un contexte particulièrement difficile.

M. Guy Geoffroy. C'est téléphoné !

Mme Gisèle Biémouret. Ils viennent conforter votre investissement, monsieur le ministre, qui a permis par exemple de mobiliser 50 millions d'euros supplémentaires pour couvrir les besoins des mesures agroenvironnementales et de soutien à l'agriculture biologique dont la demande a dépassé les objectifs, comme dans le cas du département du Gers et de la région Occitanie.

Vous venez aussi de recevoir ce matin plusieurs représentants des organisations professionnelles majoritaires, afin de revenir sur le cas particulier du paiement des dossiers PAC. Selon eux, le calendrier des paiements annoncé ne serait pas respecté et des dossiers ne sont pas encore réglés.

À ce stade, qu'en est-il exactement du traitement de ces dossiers pour l'année passée et celle à venir ? Pouvez-vous indiquer vos intentions sur des mesures susceptibles de résoudre les cas spécifiques évoqués par les syndicats ou sur tout dispositif permettant d'alléger les problèmes de trésorerie qui subsistent pour certains agriculteurs ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement.

M. Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement. Madame la députée, vous avez évoqué un sujet qui participe plutôt du second pilier, le Fonds européen agricole pour le développement rural – FEADER. La négociation de la politique agricole commune a permis de doubler le budget du FEADER, de manière globale, à l'échelle de la France.

Mme Claude Greff. Elle est où la PAC ?

M. Stéphane Le Foll, ministre. Ce point, qui est souvent oublié, a permis de mettre en œuvre des stratégies, s'agissant notamment des mesures agroenvironnementales et de l'agriculture biologique. Comme vous l'avez rappelé, madame la députée, le nombre des conversions à l'agriculture biologique a largement dépassé l'objectif de doublement des surfaces, car la crise conduit les agriculteurs à rechercher des alternatives.

J'ai en effet reçu ce matin les professionnels de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles – FNSEA – et les jeunes agriculteurs, pour faire le point sur l'ensemble des aides.

S'agissant des mesures agroenvironnementales et de l'agriculture biologique, je leur ai annoncé, comme je l'annonce à l'Assemblée nationale, qu'après l'avance de mai 2016, une avance complète sera versée en mars 2017, afin de régler l'ensemble des demandes de subvention en agriculture biologique, lesquelles sont très nombreuses. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*) Je le comprends : l'agriculture biologique est en train de connaître un développement très important.

Pour ce qui concerne la gestion des marchés, je rappelle que la mesure de maîtrise de la production laitière – j'ai enfin obtenu le retrait de plus de 1 million de tonnes de poudre de lait à l'échelle européenne – commence à porter ses fruits, et les prix du lait commencent à remonter.

M. Guy Geoffroy. Vous n'y êtes pour rien !

M. Stéphane Le Foll, ministre. Une réunion sera organisée en décembre avec Michel Sapin, afin que les relations commerciales entre les acteurs de la grande distribution, les industriels et les producteurs se déroulent dans les meilleures conditions, pour anticiper une hausse du prix du lait, qui sera la meilleure des réponses pour les éleveurs, notamment les éleveurs laitiers de France. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

Données clés

Auteur : [Mme Gisèle Biémouret](#)

Circonscription : Gers (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4395

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 novembre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [23 novembre 2016](#)